



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/6103  
S/6937  
15 novembre 1965

ORIGINAL : FRANCAIS

Vingtième session  
Point 97 de l'ordre du jour

ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE EN  
VUE DE POURVOIR LE SIEGE DEVENU VACANT PAR SUITE DU DECES DE  
M. ABDUL-HAMID BADAWI

Note verbale, en date du 11 novembre 1965, adressée au Secrétaire général par  
la Mission permanente de la Syrie auprès de l'Organisation des Nations Unies

La mission permanente de la République arabe syrienne auprès des Nations Unies présente ses compliments à Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et, d'ordre de son gouvernement, a l'honneur de lui faire connaître que le groupe national dans la République arabe syrienne a décidé de présenter la candidature de M. Fouad AMMOUN au siège devenu vacant à la Cour internationale de Justice à la suite du décès de M. Abdul-Hamid BADAWI.

La mission permanente de la République arabe syrienne auprès des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler à Monsieur le Secrétaire général, les assurances de sa très haute considération.

-----

